



NOTE DE SYNTHÈSE

Construire une dynamique territoriale vers la neutralité carbone

Le cas du projet LRTZC

Réalisé par : Thibault Letertre, Master II Sociétés et Biodiversité, Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)

Encadrement :

Mélanie Pommerieux, Ingénieure de recherche, La Rochelle Université

Alice Mazeaud, MCF en science politique, La Rochelle Université

Nicolas Becu, Directeur de recherche, CNRS

Août 2022

PRÉAMBULE

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un stage de recherche de 6 mois, entre le 1er mars et le 31 août 2022, au sein de la chaire collaborative « Participations, Médiation, Transition citoyenne » de La Rochelle Université, dont l'objectif est de co-produire des savoirs, former et diffuser de la connaissance sur les modalités de participation des citoyen.nes dans les processus de transition socio-écologique.

L'objectif de ce stage était de concevoir et de mettre en œuvre une enquête exploratoire destinée à étudier les modalités d'implication des différents acteurs dans le projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone et comment les enjeux de la transition écologique vers la neutralité carbone, sont appréhendés par les différents acteurs du projet, de la communauté d'agglomération et des territoires limitrophes. J'avais la charge de réaliser une enquête de terrain, qui complète une enquête universitaire connexe sur les représentations que les citoyen.nes rochelais.es ont du projet LRTZC et plus largement de l'objectif de la neutralité carbone. A ce titre, j'ai participé à l'élaboration du questionnaire en ligne servant de base à cette étude quantitative.

Afin de traiter ce sujet, j'ai établi un protocole de recherche. Il consiste en 21 entretiens semi-directifs, basé sur une sélection d'acteurs représentatifs de chaque catégorie d'acteurs identifiée comme émettrice de discours sur le projet

LRTZC : 7 parmi les membres du Comité Technique (COTECH), et notamment les nouveaux axes agriculture et tourisme ; 5 parmi les acteurs de l'écosystème ; 3 parmi les territoires d'alliance ; 6 parmi les acteurs extérieurs au projet. A ces entretiens réalisés personnellement, s'ajoutent 7 entretiens semi-directifs réalisés précédemment par un autre étudiant, qui apportent un éclairage sur les représentations de membres du Comité de pilotage (COPI) et d'autres membres du COTECH.

J'ai complété ce travail par une revue de littérature sur des projets similaires à LRTZC ou mobilisant le récit territorial dans le cadre d'un objectif relatif à la transition écologique, ainsi que d'une bibliographie de documents institutionnels venant éclairer l'historique, la définition et les caractéristiques du concept de neutralité carbone, et des articles universitaires éclairant les enjeux des récits territoriaux, de la neutralité carbone, et des représentations en matière de changement climatique. Enfin, j'ai collecté des articles de presse municipale et généraliste qui illustrent l'actualité et les discours autour du projet. J'ai en outre participé à plusieurs réunions inscrites dans le cadre du projet LRTZC en tant qu'observateur (Comité Citoyen, Réunion Bilan, Réunion COTECH,...).

LE CONTEXTE

A la faveur d'une préoccupation croissante face aux effets du changement climatique, la notion de neutralité carbone s'est progressivement imposée dans les discours publics, au point de devenir l'un des objectifs prioritaires en matière de stratégie climat. Historiquement associée à l'échelle planétaire, elle est aujourd'hui au cœur de la rhétorique d'un certain nombre de collectivités territoriales, et plusieurs territoires en ont fait une composante majeure de leur action politique, le plus souvent dans le cadre de réponses à appel à projet visant à les afficher en laboratoires d'expérimentation et d'innovation. Cependant, atteindre cet objectif suppose de mobiliser tous les acteurs du territoire. En effet, il implique des bouleversements majeurs des modes de vie et de consommation qui concernent l'ensemble des acteurs.

Compte tenu de cet impératif de mobilisation des acteurs du territoire, il existe un lien naturel entre l'objectif de neutralité carbone et le projet de territoire. En effet, le projet de territoire est "un cadre pluriannuel et concerté" d'une aire urbaine dans lequel "les établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière d'aménagement de l'espace et de développement économique et les communes souhaitant s'y associer inscrivent leur stratégie territoriale en identifiant des orientations stratégiques et en les priorisant".

Notre enquête porte sur le projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone (LRTZC), qui vise à faire de la Communauté d'agglomération de la Rochelle (Cda) le "premier territoire littoral neutre en carbone en 2040", et semblait particulièrement intéressant à étudier dans cette perspective. En effet, bien qu'il n'ait été ni pensé ni construit comme tel, il s'apparente aujourd'hui par de nombreux aspects à un projet de territoire, notamment du fait que son objectif soit devenu la référence de l'action politique territoriale. A minima, il en est aujourd'hui la marque.

LRTZC a initialement été conçu pour répondre aux critères d'un appel à projets de

l'Etat, l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) "Territoire d'Innovation et de Grande Ambition". Le cahier des charges de cet AMI mettait l'accent sur la "valorisation de projets exemplaires et reproductibles". Construit dans une logique de réponse à l'AMI, le projet LRTZC n'a de ce fait pas été conçu comme un projet de territoire, mais comme un projet multipartenarial et multi-sectoriel de valorisation d'actions et de projets innovants en lien avec l'objectif de neutralité carbone.

Le projet de territoire doit en principe être issu d'un diagnostic partagé et d'une définition concertée des enjeux, stratégies et actions prioritaires par les acteur.rice.s du territoire. Une telle démarche est souvent présentée comme la condition de construction d'une capacité politique réelle. C'est pourquoi, bien que la loi n'impose aucune pratique, forme ou contenu spécifique pour l'élaboration du projet de territoire, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) considère qu'un document "écrit sans construction partagée n'est pas un projet de territoire". Plus spécifiquement, l'association de collectivités locales Intercommunalités de France (AdCF)

considère que le portage politique et l'élaboration du projet via une démarche collaborative sont, entre autres critères, des clés essentielles de la réussite et de l'adhésion au projet de territoire par l'ensemble des acteurs, afin d'engager effectivement la dynamique territoriale dans le cadre ainsi défini.

En ce sens, le fait que le projet n'ait pas été conçu comme un projet de territoire initialement pose deux problématiques majeures pour l'enclenchement de la dynamique de mobilisation territoriale globale nécessaire à l'atteinte de l'objectif:

- L'écosystème des partenaires LRTZC, au regard de sa composition, ne semble pas avoir été constitué dans une logique de dynamique territoriale vers la neutralité carbone : parmi les acteurs recensés comme étant membres de l'écosystème des partenaires, seuls une cinquantaine sur les plus de 130 revendiqués sont issus du territoire, et la diversité des statuts, des tailles et des thématiques peut nous laisser penser qu'ils peuvent avoir des intérêts et perceptions potentiellement conflictuel.le.s. Il existe donc un intérêt à étudier les modalités de recrutement de ces acteurs et leurs logiques de ralliement au projet, afin d'étudier leur compatibilité avec un investissement dans une dynamique territoriale globale vers la neutralité carbone.
- Les acteurs traditionnellement présents dans les processus d'élaboration du projet de territoire ou des différents plans territoriaux (PCAET) ont été absents de la construction initiale du projet (communes, associations,...), ce qui interroge sur leur adhésion au projet et à son ambition. Il paraît donc utile d'étudier les dynamiques d'appropriation du projet et de son récit par ces acteurs.

C'est pourquoi notre étude a pour objectif d'évaluer la capacité de LRTZC à générer une dynamique territoriale globale vers la neutralité carbone, au regard de sa construction et à l'aune des préconisations existantes concernant l'élaboration des projets de territoire. La recherche menée vise plus spécifiquement les représentations et logiques des acteurs concernés afin d'analyser les facteurs d'adhésion ou de défiance au projet et à son ambition.

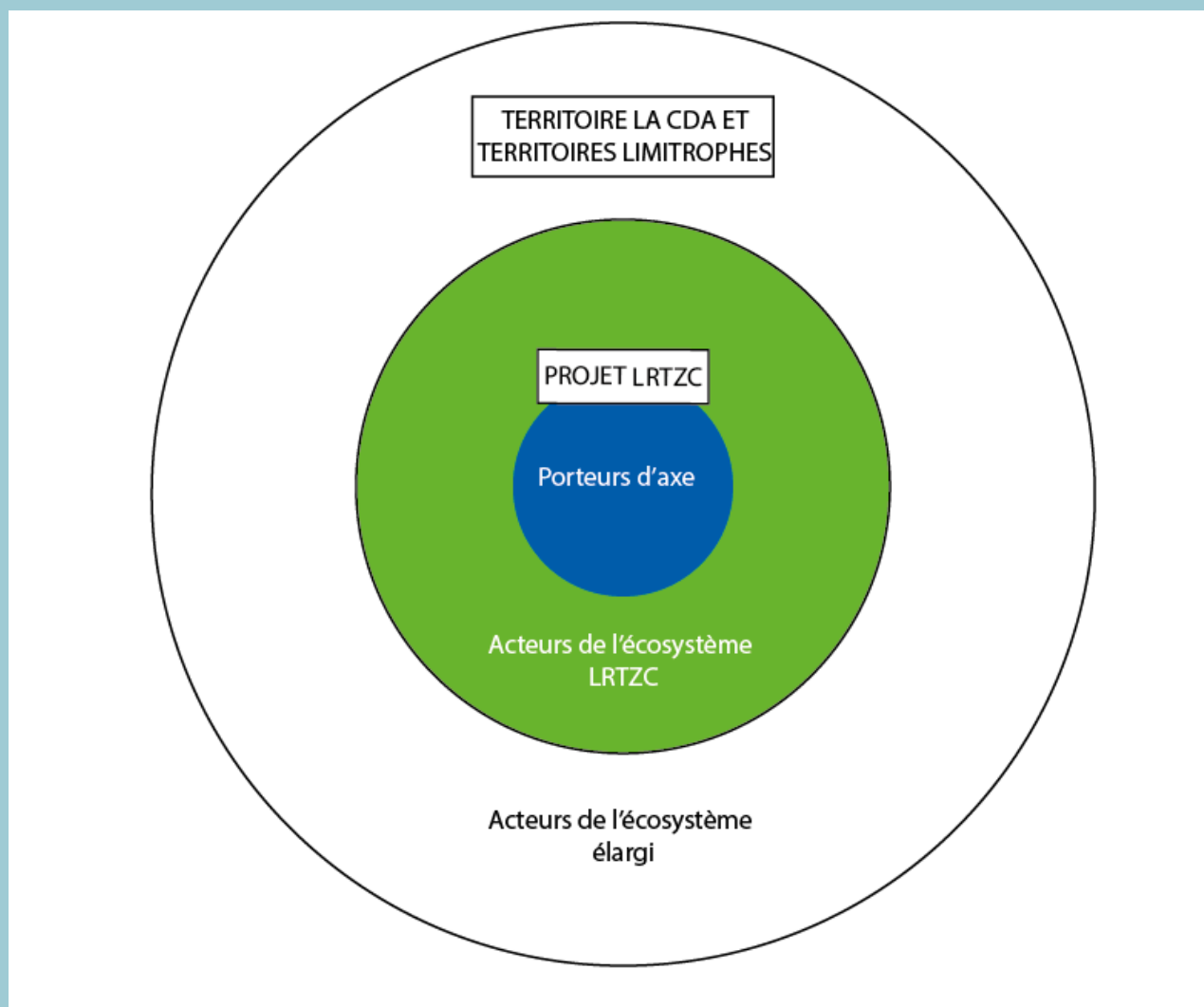
LA MÉTHODE

Notre étude a pour objectif d'évaluer la capacité de LRTZC à générer une dynamique territoriale globale vers la neutralité carbone, au regard de sa construction et à l'aune des préconisations existantes concernant l'élaboration des projets de territoire.

La recherche menée vise en particulier les représentations et logiques des acteurs concernés, afin d'analyser les facteurs d'adhésion ou de défiance au projet et à son ambition. Il s'agit, plus spécifiquement, d'analyser le processus de diffusion de l'ambition du projet depuis son centre de gravité, incarné par le COTECH, jusqu'aux acteurs du territoire externes au projet, en passant par les acteurs de l'écosystème LRTZC. Ceci afin d'évaluer l'efficacité de cette diffusion et les leviers qui y concourent, ou, a contrario, les freins qui la contraignent. C'est pourquoi nous procédons à cette étude par cercles d'acteurs, déterminés à partir de la logique d'évolution du projet (équipe projet > constitution de l'écosystème LRTZC > élargissement vers les acteurs du territoire et des territoires limitrophes) et de diffusion de son récit (cœur du projet > écosystème du projet > exogène au projet). Ainsi, trois catégories d'acteurs sont au cœur de notre étude (Schéma page 4) :

- Les porteurs d'axes, membres du COTECH, constituent le centre de gravité du projet LRTZC. Ils sont chargés de coordonner la mise en œuvre des axes et de suivre les projets qui y sont rattachés. Ils sont, par leur lien direct avec les acteurs de l'écosystème, les principaux responsables de la diffusion du récit et de l'enclenchement d'une dynamique territoriale au sein du projet.
- Les acteurs de l'écosystème des partenaires LRTZC, évoluant autour du centre de gravité, sont entrés dans le projet avant l'évolution de ce dernier comme marque du territoire. Porteurs des actions et des opérations, ils ne font pas tous partie du territoire, mais sont associés à la dynamique de par leur statut de membres du projet.
- Les acteurs de ce que nous avons choisi de nommer, dans le cadre de nos recherches, "d'écosystème élargi", constitué d'acteurs du territoire traditionnellement présents dans les processus d'élaboration du projet de territoire ou des différents plans territoriaux (PCAET, PAT) qui ont été absents de la construction initiale du projet. Il comprend : les maires des communes de l'agglomération, qui n'ont pas été impliqués dans la construction et ne sont pas porteurs d'opérations ; Les Territoires d'Alliance, associés à la démarche mais ne portant pas d'opération et n'ayant pas été impliqués dans la construction du projet. ; Des représentants d'associations du territoire particulièrement actives sur les enjeux de transition et de neutralité carbone, n'ayant pas été associées au projet initial. Cette catégorie devait nous permettre d'évaluer la capacité du projet LRTZC à s'imposer comme projet de territoire en dépit de ses modalités de construction.

Schéma : cercles d'acteurs étudiés dans le cadre du stage



PRINCIPAUX RÉSULTATS

Résultat 1 : La construction initiale du projet a affaibli la possibilité d'enclenchement d'une dynamique territoriale vers la neutralité carbone, en créant un intéressement au projet basé sur l'opportunité plutôt que l'adhésion, et en construisant un écosystème sur des principes de réseautage et de cooptation, plutôt que des principes d'exemplarité et d'enracinement territorial.

Les résultats de notre enquête mettent en évidence, d'une part, que le recrutement ne semble pas tant s'être basé sur l'adéquation du profil des acteurs avec les objectifs du projet que sur des processus de recrutements internes et de réseautage. Les porteurs d'axes ayant participé à notre enquête sont ainsi issus à une exception près, d'un recrutement en interne. Ils revendiquent à ce titre d'abord une affiliation à leur structure plutôt qu'au projet, et rattachent prioritairement leur motivation non au projet et à son ambition, mais à la thématique traitée dans leur axe. La construction initiale du collectif d'acteurs du projet se révèle également détachée d'une logique territoriale et de primauté de l'exemplarité en vue d'atteindre la neutralité carbone, et a plutôt favorisé des logiques de réseau en vue de construire des actions innovantes plutôt qu'un projet systémique. On distingue deux types d'enrôlement :

- Direct, par les porteurs du projet, sur la base de liens et relations historiques avec un membre du consortium.
- Indirect, en étant sollicité et intégré via un partenaire devenu acteur de l'écosystème LRTZC en vue de réaliser une action.

En résulte un écosystème d'acteurs très hétérogène, peu en phase avec le récit du projet, qui prône une logique d'acteurs pionniers du territoire identifiés comme moteurs de la transition.

D'autre part, la constitution de l'écosystème LRTZC repose sur des dispositifs d'intéressement marketing et financiers, desquels résultent des ralliements qui ne semblent pas tant motivés par l'adhésion au projet qu'à l'opportunité qu'il représente pour les intérêts propres à chacun. Le développement d'une stratégie d'intéressement basée sur dispositifs marketing et financiers a eu une efficacité certaine pour créer une volonté de ralliement, qu'il soit direct ou indirect, au projet. Cette stratégie était adaptée à une logique de fonctionnement par développement et valorisation d'actions concrètes, mais pose problème dans une logique de dynamique collective du territoire vers la neutralité carbone, puisque le projet n'est plus considéré par les acteurs pour son ambition mais pour son opportunité.

En résumé, le fait que le projet n'ait initialement pas été conçu comme un projet de territoire se ressent. Les porteurs du projet, en choisissant de dépolitiser l'objectif de neutralité carbone, ont favorisé des logiques de ralliement opportunistes, débouchant sur la constitution d'un écosystème hétérogène, peu représentatif du territoire, voire déraciné. L'hétérogénéité des profils acteurs interroge sur ce qui pourrait les rassembler vers l'objectif de neutralité carbone. Par ailleurs, les acteurs traditionnellement présents dans les processus d'élaboration du projet de territoire ou des différents plans territoriaux, ainsi que la majorité des acteurs pionniers du territoire, ont été tenus à l'écart de la construction du projet, ce qui pose question quant à leur adhésion au projet et à son récit.

Résultat 2 : La diffusion du récit qui n'est pas homogène au sein du projet : Chaque porteur d'axe mobilise son propre discours au sein de son axe. Le concept de neutralité carbone est à ce titre rarement mobilisé, au contraire d'autres notions qui ne portent pas le même sens ni la même ambition : durabilité, sobriété, performance environnementale, etc...

Cette diversité des récits s'inscrit dans une stratégie héritée de la construction du projet, où, nous l'avons vu, l'intéressement des acteurs reposait sur l'opportunité du projet et une dépolitisation de l'objectif de neutralité, qui a largement été vidé de sa substance. Afin de faciliter l'obtention d'un consensus nécessairement ambigu entre des acteurs aux intérêts variés autour de l'objectif de neutralité carbone, il semble que le projet repose sur une problématisation ("Formulation d'un objectif commun, créateur de sens, qui met en lumière le dénominateur commun d'intérêts entre les acteurs") multiple de l'objectif, portée de manière ciblée et personnalisée par les porteurs d'axes auprès de leurs interlocuteurs, en fonction de leurs intérêts et leur sensibilité à cet enjeu. De fait, l'objectif de neutralité carbone est presque systématiquement évacué des discours portés effectivement au sein du projet.

Cette stratégie traduit une attention portée à la réussite des objectifs des axes, en s'adaptant aux attentes, sensibilités et priorités de leurs interlocuteurs afin de favoriser l'engagement, faisant ainsi tenir le projet au détriment de l'ébauche d'une dynamique territoriale et de la tentative de construction d'un récit global mobilisateur. Les porteurs d'axes cherchent ainsi à contourner la complexité de la notion de neutralité carbone ou l'effet repoussoir potentiel de son ambition en proposant des récits alternatifs, entretenant des fonctionnements en silos potentiellement nuisibles à l'émergence et l'appropriation d'une dynamique territoriale vers la neutralité carbone, en particulier chez les acteurs de l'écosystème.

Résultat 3 : L'étude des représentations des différents acteurs révèle une convergence sur le caractère inatteignable de l'objectif neutralité carbone, et des appropriations très diverses de l'ambition territoriale de neutralité carbone portée par le projet. Le récit mobilisé par le projet échoue à susciter une adhésion à son ambition.

L'étude des représentations révèle, d'une part, une convergence des représentations de chaque cercle d'acteurs sur le caractère inatteignable de l'objectif, ce qui tend à prouver que l'enrôlement des acteurs n'est pas lié à l'ambition du projet, mais bien à d'autres facteurs que nous avons identifiés dans notre premier résultat. Les tentatives d'enclenchement de la dynamique territoriale vers la neutralité carbone se révèlent pour l'heure inefficaces, d'autant que le projet n'est pas perçu comme crédible pour l'atteinte de son ambition, et n'est pas approprié en l'état par les acteurs en tant que projet de territoire mais bien en tant qu'opportunité.

D'autre part, l'étude révèle que l'appropriation de l'ambition du projet est très variable d'un cercle d'acteurs à l'autre. Au sein du projet, on constate notamment que plus les acteurs interrogés sont éloignés de son centre de gravité, plus les représentations qu'ils en ont sont hétérogènes. En effet, paradoxalement avec la diversité des récits qu'ils mobilisent, il existe une forte convergence des représentations (cadre idéologique) chez les porteurs d'axes, témoignant d'un effet socialisateur du projet et d'une homogénéisation des discours. Chez les acteurs de l'écosystème, on constate au contraire une grande hétérogénéité des représentations. En dehors du projet, il apparaît que l'absence de concertation et de co-construction, contrairement à un cadre habituel de projet de territoire, freine l'appropriation de l'ambition du projet LRTZC par les acteurs de l'écosystème élargi, ce dernier ne répondant pas à certaines attentes des acteurs du territoire, conduisant à son rejet.

Résultat 4 : Au sein de l'écosystème LRTZC, l'appartenance au territoire est une variable fondamentale dans l'appropriation de l'ambition du projet.

Les acteurs qui ne sont pas issus du territoire apparaissent plus sensibles au récit porté par le projet, qui a joué un rôle d'attractivité. Le récit initialement porté par LRTZC, estimant qu'en tant que territoire pionnier, La Rochelle doit prendre le leadership dans la lutte contre changement climatique, tout en garantissant le développement économique du territoire, semble obtenir l'adhésion des acteurs externes grâce à l'image environnementale de La Rochelle. A l'inverse, la présence historique sur le territoire confère une connaissance du territoire, de son histoire, de ses enjeux et de son actualité politique, et donc une approche à la fois plus critique et plus globale du projet et des enjeux de transition du territoire par les acteurs concernés.

Résultat 5 : Au sein de l'écosystème élargi, le projet LRTZC reflète les déséquilibres territoriaux entre le centre rochelais et sa périphérie. Le projet LRTZC est perçu par un certain nombre d'acteurs, y compris membres du projet, comme "rochelo-centré". Paradoxalement, le projet semble susciter des réflexions autour d'une dynamique territoriale vers la neutralité carbone, mais qui se caractérisent par un phénomène d'appropriation concurrente du récit territorial autour d'un rééquilibrage entre le centre et sa périphérie.

Le projet LRTZC, semble ainsi susceptible de susciter des conflictualités autour des politiques climatiques suite à l'exclusion de certains acteurs du processus de construction du projet. C'est notamment le cas d'élus des communes de l'agglomération, alors que les actions et bénéfices du projet sont particulièrement centrés sur La Rochelle et nettement moins sur les communes rurales. Le sujet de l'éolien apparaît à ce titre comme une occasion pour les élus de réaffirmer leur pouvoir politique, en activant une mise en récit du clivage centre-périphérie, le considérant dans la lignée d'une politique communautaire visant à laisser tous les aspects négatifs de la transition à l'arrière-pays pour le bénéfice de La Rochelle.

A travers la convergence des représentations, on constate l'appropriation du récit de transition territoriale vers la neutralité carbone par ces acteurs, notamment parmi les acteurs ruraux et des territoires d'alliances, qui partagent tous la vision d'un projet élargie à l'échelle du SCOT, dans une logique de bassin de vie et bassin économique, de cohérence et de continuité avec ces plans, et afin d'étendre, d'homogénéiser et de mutualiser davantage les moyens pour atteindre la neutralité carbone.

Résultat 6 : Des défaillances du projet en matière de concertation et d'information ont pour effet de susciter des actions et réactions qui échappent au contrôle du pilotage du projet, avec, d'une part, l'émergence de récits concurrents et de structures alternatives au projet, d'autre part, une décentralisation de la production de discours au sein du projet. Par ailleurs, la composition initiale de l'écosystème LRTZC et le choix des acteurs mobilisés suscitent un ressentiment de certains acteurs engagés de longue date sur les enjeux de transition, doutant de la légitimité voire la crédibilité de ces acteurs pour porter un objectif aussi ambitieux.

L'absence de co-construction et de concertation lors de l'élaboration du projet fait qu'il ne réunit pas les conditions de son appropriation au regard des logiques, représentations et attentes des acteurs. Il manque une problématisation partagée de l'enjeu neutralité carbone, notamment des acteurs de l'écosystème élargi qui n'ont pas été associés au départ. Dans cette même logique, l'intéressement aurait dû être co-construit sur la base de l'ambition du projet.

LRTZC véhicule ainsi l'image, en particulier chez les acteurs ruraux de l'écosystème élargi, d'un projet décidé par le haut et pour la ville centre. Cette faiblesse de la concertation vaut parfois rejet du projet par principe, notamment par certaines associations. Pour d'autres acteurs, comme le maire d'une commune de la Cda ou les territoires d'alliance, si l'absence de concertation ne vaut pas rejet, elle génère un projet en décalage avec leur réalité et leurs besoins. Cette pratique verticale de la politique communautaire contribue à alimenter le sentiment de déséquilibre entre centre et périphérie, et de mise à l'écart des territoires et communes rurales.

Si la communication est perçue comme bruyante, l'information sur le projet est paradoxalement perçue comme défaillante par l'ensemble des acteurs de l'écosystème élargi que nous avons interrogé, mais également par certains acteurs de l'écosystème. La difficulté d'accès à l'information, dont le manque de lisibilité d'un projet perçu comme complexe, a pour effet de susciter un sentiment de manque de transparence, voire d'une volonté de masquer les incohérences du projet. En effet, le projet demeure mal connu et mal compris par la majorité des acteurs extérieurs. Ces derniers possèdent un certain nombre d'interrogations qui les empêchent de percevoir le projet comme crédible et cohérent, en particulier concernant les méthodes de calcul de la balance carbone : le bilan carbone de certains secteurs économiques leur semble sous-estimé, et le territoire serait par ailleurs en mesure de "tricher" sur le calcul de l'équilibre carbone, en fonction par exemple de la distance à laquelle il fixe les frontières de l'océan en tant que puits de carbone. De cette insuffisance de communication, d'accès à l'information, résulte un sentiment de manipulation, de manque de transparence ou de maîtrise, qui entraîne l'émergence de stratégies de rapports de force contre le projet telles que des réunions d'information très critiques du projet et visant à le disqualifier.

Résultat 7 : La généralisation des espaces de discussions au sein du projet pourrait s'avérer efficace pour susciter une dynamique territoriale susceptible de générer un effet socialisateur, comme cela est le cas pour les porteurs d'axes. Ces espaces sont demandés tant par les acteurs de l'écosystème LRTZC que les acteurs de l'écosystème élargi, et répondent aux problématiques de concertation et d'information.

A l'inverse de l'enclenchement d'une dynamique territoriale cohérente, le projet semble avoir pour effet de fragmenter, en interne comme en externe, les acteurs sur la manière d'appréhender la transition du territoire. Ainsi, au sein des acteurs de l'écosystème, des acteurs qui en sont membres réfléchissent à l'élaboration d'une stratégie pour influencer au sein du projet en portant un récit commun, en homogénéisant leur discours et en construisant une colonne vertébrale commune. Si la diversité des acteurs, de leur vision, et de leur degré d'investissement à ce projet semble compliquer la mise en œuvre d'une telle ambition, elle traduit néanmoins un échec du pilotage du projet à garder la main sur le récit de son projet. stratégie d'appropriation et d'uniformisation d'un discours concurrent sur transition du territoire. Enfin, les espaces de discussions sont également réclamés par certains acteurs de l'écosystème élargi, au-delà des seules réunions de présentation qui renforcent le sentiment de déséquilibre centre-périphérie et de décisions imposées par le haut.

Il apparaît que l'effet socialisateur du projet, qui permettrait de créer un collectif autour de l'atteinte de l'ambition du projet, se limite au centre de gravité du projet grâce à de nombreux espaces de discussions permettant aux acteurs d'homogénéiser leurs discours et leurs représentations. En dehors de la petite arène de discussion des porteurs du projet, comme

cela est le cas des porteurs d'axes, les espaces de discussions sont inexistantes et les réunions se limitent à des réunions d'information. Pour autant, au regard de la construction du projet, des attentes des différents acteurs en matière de concertation, d'information et d'intégration, les espaces de discussions semblent être le meilleur moyen d'ouvrir l'arène de discussion et de mettre en dialogue les différents acteurs, surmontant ainsi la dichotomie entre acteurs internes et externes issue de la construction initiale du projet et afin de travailler à l'élaboration d'une problématisation commune et partagée de l'enjeu neutralité carbone, homogénéisant ainsi le discours autour de l'ambition.

CONCLUSION

Occupant de fait la place du projet de territoire, le projet LRTZC doit a posteriori encore construire une légitimité et une adhésion à son ambition qu'il n'a pas pu acquérir par un processus classique de construction du projet de territoire. Le cœur de sa stratégie pour parvenir à cette fin semble être la construction d'une représentation sociale de la dynamique territoriale globale vers la neutralité carbone, objectif affiché du projet, notamment par le biais d'une mise en récit cohérente et fédératrice. L'étude des discours et des représentations des porteurs d'axes, des acteurs de l'écosystème et des acteurs de l'écosystème élargi tend à démontrer qu'une mise en récit ne sera pas suffisante pour susciter l'adhésion au projet.

Il apparaît que le seul cercle d'acteurs ayant des représentations communes sur l'ambition et en capacité de construire un discours commun soit le centre de gravité du projet, le cercle des porteurs d'axes. Cette homogénéisation des représentations et du discours semble résulter d'un effet socialisateur du projet via de multiples espaces de discussions. La multiplication des espaces de discussion semble ainsi constituer un levier efficace pour susciter une dynamique territoriale collective en tant qu'espace d'intégration, de socialisation, d'information et de construction de représentations communes. Aujourd'hui, en dehors de la petite arène limitée du COTECH, il n'existe pas d'espaces de discussion, que ce soit avec les acteurs de l'écosystème LRTZC ou avec les acteurs de l'écosystème élargi, ce qui entraîne la construction de réflexions et de récits concurrents sur l'ambition neutralité carbone, que ce soit en interne ou en externe au projet, en l'absence d'un diagnostic partagé et d'une définition concertée des actions et stratégies nécessaires à l'atteinte de l'objectif. En résulte des phénomènes de rejet du projet et, de ce fait, une faible mobilisation territoriale pour l'atteinte de la neutralité carbone.

C'est pourquoi nous suggérons, afin de dépasser les facteurs de blocages du projet, de créer de nouveaux espaces de discussions. Ils représentent en effet le levier le plus directement mobilisable en l'état actuel du projet et le plus efficace pour répondre aux attentes des acteurs en matière d'information et de communication. Ils offrent la possibilité de définir à posteriori un diagnostic et une vision partagée de l'objectif, tout en favorisant la socialisation des acteurs et la construction d'un sentiment d'appartenance nécessaire pour l'enclenchement d'une dynamique territoriale vers la neutralité carbone. Car si le projet a réussi à attirer l'attention des acteurs du territoire et au-delà sur son ambition, il apparaît désormais utile et nécessaire de concentrer les efforts sur la mobilisation et l'adhésion des acteurs du territoire.